

Réemploi du verre : la filière s'agite

De nouvelles mesures entreront en vigueur, d'ici à deux ans, pour favoriser le réemploi des contenants en verre. Des annonces qui boostent la filière et permettent aux acteurs de changer d'échelle.

Temps de lecture : minute

17 juillet 2023

Depuis 2023, la loi Agec fixe déjà à 5 % le taux d'emballages réemployés mis sur le marché et à 10 % en 2027. Pour impulser les changements, la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, Bérangère Couillard, a annoncé, le 22 juin, la mise en place d'une consigne sur les emballages alimentaires en verre : " d'ici à deux ans ". Des expérimentations devraient être lancées dès 2024 avec des supermarchés volontaires. Avant que tous n'aient "l'obligation" de reprendre les emballages réutilisables. Dans le même temps, un fonds de 50 millions d'euros devrait être créé pour inciter les fabricants d'emballages et les industriels de l'agroalimentaire à abandonner le plastique jetable pour des contenants en verre réutilisables.

De nouvelles mesures qui donnent un coup de fouet aux acteurs du réemploi. *" La filière se structure et se développe. La volonté du gouvernement d'aller plus vite nous donne envie d'accélérer également. On sait que la consigne de verre permet de réduire les gaz à effet de serre, les dépenses énergétiques et même l'eau ", souligne Yann Priou, directeur général de Bout' à Bout', qui collecte les contenants vides dans des cafés, restaurants ou des magasins de vrac, les lave puis les revend à ses clients producteurs de vins, de jus de fruits ou de bières. " Les expérimentations se multiplient. L'éco-organisme Citeo a créé un groupe*

de travail. Il y a une véritable volonté d'y aller ", estime de son côté, Antoine Clapier, fondateur de Distro qui met en place une filière de réemploi du verre en Bretagne.

Le coût du verre en hausse de 23 % en 2022

D'autant que les nouvelles réglementations promises s'accompagnent d'un intérêt croissant pour la consigne, selon les acteurs. *" Nous avons assisté à un changement important en 2022, avec l'augmentation du coût de l'énergie "*, complète Yann Priou. La production de verre étant très énergivore, son prix a augmenté de 23 % en 2022 et de 18 % supplémentaires dès le mois de janvier. Pour les grandes marques, la réutilisation des bouteilles et bouchons paraît donc intéressante économiquement et permet de sécuriser leur approvisionnement.

Dans ce contexte, les acteurs de la filière accélèrent. La société Bout' à Bout' vient de réaliser une levée de fonds de 7,3 millions d'euros auprès notamment du fonds d'investissements Demeter et de l'industriel Verallia pour "changer d'échelle". *" Ces fonds nous permettront, dans un premier temps, d'investir dans un site industriel plus capacitaire mais également d'étoffer notre équipe commerciale "*, souligne le directeur général de l'entreprise nantaise, qui souhaite ainsi se développer en Bretagne, en Nouvelle Aquitaine et dans le Centre Val de Loire. La société de 17 salariés devrait quasiment doubler ses effectifs d'ici la fin de l'année et prendre possession de sa nouvelle usine à la fin de l'été.

36 millions de bouteilles consommés chaque jour

De son côté, la coopérative bretonne, Distro, est en réflexion pour adopter "la bonne stratégie". *" On a envie de saisir la balle au bond, de changer d'échelle sur les volumes. Nous cherchons donc par quels*

moyens le faire ", indique Antoine Clapier, qui travaille aujourd'hui avec une quarantaine de producteurs locaux. Spécialisée dans la livraison de boissons consignées, Le Fourgon, qui emploie 220 salariés, prévoit également " *d'investir plusieurs millions d'euros, dans des machines de tri, de séquençage pour passer à l'échelle et s'équiper de nouveaux entrepôts* ". Déjà présente dans 17 villes en France, l'entreprise s'implantera bientôt à Saint-Etienne et Metz.

" *Nous grossissons vite et nos volumes augmentent fortement, nous devons commencer à nous industrialiser* ", précise Charles Christory, le dirigeant, qui collecte désormais un million de bouteilles par mois. 36 millions de bouteilles en plastique jetables sont consommées chaque jour à l'échelle du pays. Le réemploi est aujourd'hui inférieur à 1 %.



À lire aussi

14 ans après Paf le Chien, Charles Christory relance la consigne des bouteilles

Article écrit par Jeromine Doux